

| Fiche 11.01 | DÉFINITIONS | |
|--|---|--|
| FR | NATO | DÉFINITION - COMMENTAIRES - OBSERVATIONS |
| Etat-Major (EM) | <i>Staff</i> | Ensemble des officiers et du personnel attachés à un officier supérieur ou général comme agents d'élaboration et de transmission des ordres. |
| Quartier général (QG) | <i>Headquarters HQ</i> | structure opérationnelle (moyens + services) où travaille l'état-major ; l'EM avec ses moyens de soutien vie, protection, transmissions. |
| Poste de commandement (PC) | <i>Command post CP</i> | Tout lieu et/ou tout moyen d'où un chef peut commander et contrôler : ⇒ liaisons vers son EM et tous ses subordonnés, ⇒ liaisons vers son supérieur et éventuellement ses voisins, ⇒ éventuellement les moyens et personnels d'état-major. |
| Poste de commandement tactique (PC TAC) | <i>Tactical CP Forward CP</i> | Moyen de commandement léger et mobile, ne comprenant généralement pas de personnels et moyens d'état-major, permettant à un chef de commander et contrôler loin de son QG. |
| Groupe de commandement | <i>Command Group CmdGrp</i> | Le groupe de commandement inclut : a. le chef interarmées, de composante ou d'état-major tactique ; b. son (ou ses) adjoint(s) ; c. ses conseillers ; d. le chef d'état-major. |
| Etat-major particulier | <i>Personnal Staff</i> | L'état-major particulier n'existe qu'à certains niveaux de commandement. Il regroupe généralement : l'assistant militaire, la chancellerie, le cabinet / secrétariat, l'officier communication (si celui-ci n'est pas inclus dans le groupe de commandement ou rattaché à une cellule APEO), l'équipe ou le groupe de protection. |
| Chef interarmées ou interarmes | <i>Commander Cdr</i> | Stratégique : <i>Operation Commander</i> Opératif : <i>Force Commander</i> Tactique : <i>Land Component Commander (LCC), Division Commander (DIVCOM) etc...</i> |
| Adjoint au chef IA | <i>Deputy Commander DCOM</i> | Le <i>Deputy Cdr</i> peut assumer le <i>Command</i> et/ou le <i>Control (C2)</i> . Appellation usuelle dans les EM FR : « général adjoint ». |
| Conseillers | <i>Advisors AD</i> | Ceux du <i>command group</i> sont normalement réduits à 3 (en tout cas en doctrine FR et lorsqu'ils sont réalisés) : - le conseiller politique (<i>political advisor – POLAD</i>), - le conseiller juridique (<i>legal advisor – LEGAD</i>), - le conseiller communication (CONSCOM) (<i>public information officer – PIO</i>). |
| Chef d'état-major (CEM) | <i>Chief of staff COS</i> | Commandant de l'EM, responsable du fonctionnement et de la coordination des travaux internes. |
| Directeur d'état-major | <i>Director of staff DOS</i> | Quand l'état-major est important, le chef d'état-major peut être secondé par un directeur (DOS), qui a la responsabilité du fonctionnement courant, du respect des procédures, en particulier la gestion de l'information et de son fonctionnement (respect du <i>battle rhythm</i> , élaboration et suivi du compendium, etc...). Dans les petits états-majors (brigades françaises par exemple), ce rôle correspond à celui du chef de CO. |
| Sous-chef d'état-major (S/CEM) Assistant du chef d'état-major | <i>Deputy chief of staff (DCOS) Assistant chief of staff (ACOS)</i> | Officiers supérieurs coordonnant les travaux de plusieurs bureaux de l'état-major (à l'origine B1 et B4 pour le sous-chef soutien, et B2 et B3 pour le sous-chef opérations). Multipliés et hiérarchisés dans les EM interalliés et multinationaux, et généralement attribués aux nations (<i>flagposts</i>). Dans les EM de haut niveau les chefs de bureaux sont souvent appelés ACOS et les chefs de divisions DCOS sans que cela ne change leurs prérogatives réelles. |
| Division | <i>Division</i> | Une division d'état-major, sous la responsabilité d'un S/CEM, regroupe des bureaux de fonctions opérationnelles du même domaine (opérations, renseignement, logistique, SIC/AC). Le nombre de divisions (ou équivalents) est en général au moins égal à trois (OPS, LOG et SIC). |
| Bureau | <i>Branch</i> | Représente généralement une fonction opérationnelle au sein de l'EM et est identifié par une lettre en fonction du niveau de l'état-major concerné et un chiffre. |

| | | |
|--|---|---|
| Section / Chef de section | Section / Section chief ou section head | Subdivision d'un bureau |
| Cellule / Chef de cellule Section / cellule spécialisée | Cell / Cell chief ou cell head Special Staff | Subdivision d'une section Les cellules ne sont pas nécessairement incluses dans une structure de bureaux, si représentatives de certaines fonctions spécialisées, voire transverses. Elles sont alors dites « cellules spécialisées » (<i>Special Staff</i>). |
| Groupe de travail et groupe de pilotage | Working group WG Steering group SG | Les cellules métiers et spécialisées participent généralement à des groupes de travail liés aux processus décisionnels ou à des processus ou fonctions transverses (ciblage, pilotage, <i>assessment</i> , coordination des travaux, etc.) mis en œuvre par le PC. Chacun est généralement dirigé par une cellule spécialisée. |
| Groupe de planification | Planning group | En principe, groupe de travail travaillant à la rédaction d'un plan. Dans l'usage, tout groupe de travail, généralement pluri-disciplinaire, temporaire ou semi-permanent, travaillant à l'élaboration d'un ordre ou d'un plan, depuis la préparation de la décision jusqu'à la rédaction finale. Dénominations variées : GPPO (groupe pluri-disciplinaire de planification opérationnelle), GPO (groupe de planification opérationnelle), <i>OPT (operational planning team)</i> , <i>CPG (Corps planning group)</i> , <i>COPG (Corps order planning group)</i> , etc. |
| Organisations fonctionnelles | Functional organisation | Organisation de l'EM en bureaux et divisions spécialisés par fonction, conduisant les travaux communs par des réunions de groupes de travail. |
| Organisations matricielles | Cross functional organisation | Organisation de l'EM en bureaux pluri-disciplinaires (<i>Cross functional team, CFT</i>) regroupant de façon permanente des représentants de toutes les fonctions spécialisées, et traitant les problèmes de coordination spécialisée par des réunions temporaires de « branche » fonctionnelle (<i>ISAF Joint Command-IJC</i> est le seul exemple existant à ce jour). |
| Officier d'état- major | Staff Officer SO | Officiers ou sous-officiers traitants, rédacteurs, etc. |
| Commandement | Command | Autorité conférée à un militaire pour diriger, coordonner et contrôler des forces militaires. |
| Contrôle | Control | Autorité, impliquant la responsabilité de l'exécution des ordres et directives, exercée par un chef sur une partie des activités d'organismes subordonnés, ou d'autres organismes qui normalement ne sont pas sous son commandement. Ce contrôle peut être transféré ou délégué totalement ou partiellement. |